

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°642 – 11 septembre 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Zoom sur le système bancaire de l'UEMOA en 2025

Le [Rapport annuel 2025](#) de la Commission Bancaire de l'UMOA souligne les bonnes performances du système bancaire de la zone au cours de l'année écoulée dans un contexte relativement favorable marqué par une faible inflation (0 % en moyenne dans l'UEMOA) et une forte croissance économique (6,6 %).

Le chiffre à retenir

16,1 %

Le coefficient de rentabilité
(des fonds propres) du secteur
bancaire de l'UEMOA en 2025

Le nombre d'établissements de crédits dans l'UEMOA est passé à 161 en 2025

A fin 2025, le nombre d'établissements de crédit agréés dans l'UEMOA s'est établi à 161 avec 136 banques et 25 établissements financiers à caractère bancaire¹. Le total bilan des établissements de crédit est estimé à 82 298,8 Md FCFA (125,5 Md EUR), en hausse de 14,1 % par rapport à 2024. Le secteur bancaire ivoirien demeure le plus important de la zone, avec 37,9 % des actifs et 33 établissements de crédit. En outre, 35 groupes bancaires en activité dans l'UMOA détiennent 72,3 % des établissements de crédit et cumulent 81,1 % des actifs bancaires. Les plus importants demeurent Ecobank (8,6 % des parts de marché, contre 9,3 % en 2024), Coris (8,6 %, comme en 2024) et Société Générale (7 %, contre 8,6 % en 2024).

Une dynamique positive des crédits, des titres et des dépôts

Les crédits à la clientèle, nets des provisions, se sont accrus de 5,5 %, pour atteindre 38 731,6 Md FCFA (59,1 Md EUR) à fin 2025, après une progression de 5,1 % en 2024. Les crédits à court terme redeviennent prédominants en 2025 (48,5 % du total des crédits contre 42,7 % en 2024), suivis des crédits à moyen terme (46,7 % contre 45,2 % en 2024) et des crédits à long terme (4,8 % contre 7,0 % en 2024). Selon les données de la centrale des risques, les crédits demeurent concentrés dans les secteurs "Commerces, restaurants et hôtels" (30 %), "Services à la collectivité et services sociaux" (24 %) et des "Industries manufacturières" (12 %). La croissance des crédits a été plus dynamique en Guinée-Bissau (+23,1 %) et en Côte d'Ivoire (+11,9 %), tandis qu'un repli a été observé au Niger (-5,4 %) et au Burkina Faso (-4 %). En outre, le portefeuille des titres (titres de placement, d'investissement et de transaction) s'élève à 25 796 Md FCFA (39,3 Md EUR) à fin 2025, en croissance de 15,1 %, contre une hausse de 10,1 % en 2024. Leur poids dans le bilan est resté stable en passant de 31,1 % en 2024 à 31,3 % en 2025. S'agissant des dépôts et emprunts, ils ont progressé de 16 % pour s'établir à 56 200,2 Md FCFA (85,7 Md EUR) à fin 2025. Cette hausse est plus prononcée en Côte d'Ivoire (+24,1 %) et au Mali (+20,9 %).

¹ Agréments accordés à Zenith Bank Côte d'Ivoire et NSIA Banque Sénégal, en qualité de banque. Retrait de l'autorisation d'installation de NSIA Banque Bénin (succursale du Sénégal) induit par l'apport partiel de ses activités à la nouvelle entité agréée en tant que NSIA Banque Sénégal.



Une bonne rentabilité globale, qui masque toutefois des évolutions contrastées entre pays

Le Produit net bancaire (PNB) de l'ensemble des établissements de crédit a augmenté de 8 % pour s'établir à 3 860,2 Md FCFA (5,9 Md EUR) en 2025. Le coefficient net d'exploitation, mesurant le niveau d'absorption du PNB par les frais généraux, a légèrement baissé, passant de 58,2 % en 2024 à 57 % en 2025. Quant au résultat net global, il a augmenté de 25,5 % pour se situer à 1 252,1 Md FCFA (1,9 Md EUR), soit un coefficient de rentabilité de 16,1 %. Si, toutes les places bancaires de l'UMOA, à l'exception du Togo, ont déclaré des bénéfices en 2025, il demeure en grande partie porté par le secteur bancaire ivoirien avec un profit net de la place de 666,5 Md FCFA (1 Md EUR).

Une amélioration globale de la solidité financière

Les taux brut et net de dégradation du portefeuille se sont améliorés, s'établissant respectivement à 9,1 % et 4 % en 2025, contre 9,3 % et 4,1 % en 2024. Les taux de dégradation bruts les plus élevés ont été enregistrés au Niger (24,2 %) et en Guinée-Bissau (20,1 %). Le ratio moyen de solvabilité globale des établissements de crédit de l'Union s'élève à 15,6 % en 2025, contre 14,7 % en 2024 et au-dessus de la norme minimale de 11,5 %. A l'exception de la Guinée-Bissau et du Niger, toutes les autres places bancaires se trouvaient au-dessus de cette norme.

Statistiques sur les établissements de crédit en activité de l'UEMOA en 2025 (source BCEAO)

Pays	Effectif	Total bilan (Md FCFA)	Résultat net (Md FCFA)	Crédits (Md FCFA)	Dépôts (Md FCFA)	TBDP ¹	Ratio moyen de solvabilité
Benin	15	7 607,6 (+9 %)	95,1 (-9,3 %)	3 690,7 (+8,3 %)	4 669,4 (+6,2 %)	4,1 % (-0,2 pp)	17,4 %
Burkina Faso	20	10 251,4 (+7,5 %)	94,4 (-16,9 %)	4 476,2 (-4,0 %)	6 645,9 (+9,5 %)	11,5 % (+ 2,1 pp)	15,3 %
Cote d'Ivoire	33	31 198,6 (+20,8 %)	666,5 (+25 %)	14 904,6 (+11,9 %)	23 048,8 (+24,1 %)	6,1 % (-0,4 pp)	15,9 %
Guinée-Bissau	6	511,6 (+8,6 %)	2,7 (+275,1 %)	213,9 (+23,1 %)	294,0 (+13,2 %)	20,1 % (-3,1 pp)	2,9 %
Mali	17	9 076,2 (+15 %)	134,2 (+96,1 %)	3 874,9 (+0,9 %)	5 748,9 (+20,9 %)	12,3 % (-1,6 pp)	16,3 %
Niger	20	2 429,8 (+1,1 %)	5,1 (+113,6 %)	1 186,1 (-5,4 %)	1 451,5 (+1,3 %)	24,2 % (-4,4 pp)	7,9 %
Sénégal	33	15 783,2 (+13,4 %)	274,7 (+61,5 %)	7 972,3 (+3,6 %)	10 671,1 (+11,5 %)	10,1 % (-0,3 pp)	16,2 %
Togo	17	5 440,3 (+6,2 %)	-20,5 (-143,4 %)	2 412,9 (+2,4 %)	3 670,5 (8,7 %)	12,4 % (+4,5 pp)	14,3 %
UEMOA	161	82 298,8 (+14,1 %)	1 252,1 (+25,5 %)	38 731,6 (+5,5 %)	56 200,2 (+16 %)	9,1 % (-0,2 pp)	15,6 %

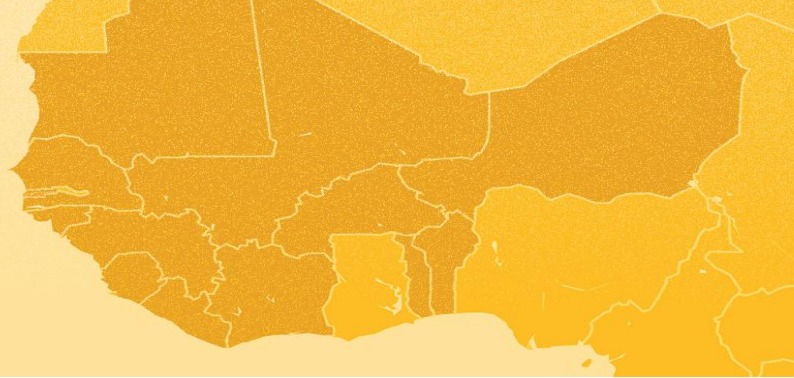
¹Taux brut de dégradation du portefeuille de crédits

Régional

La BCEAO maintient ses taux directeurs

A l'issue de sa réaction ordinaire tenue le 9 septembre 2026, le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé de maintenir son principal taux directeur à 3 % et son taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 5 %, niveaux en vigueur depuis le 16 mars 2026. Le coefficient des réserves obligatoires demeure inchangé à 3 %. Cette

décision résulte notamment (i) d'un niveau d'inflation qui demeure faible, à +0,4 % au 2^e trimestre 2026, après -0,2 % le trimestre précédent, (ii) d'une performance économique robuste, avec une croissance prévue à 6,1 % en 2026, soutenue par les performances de l'ensemble des secteurs, (iii) un renforcement de la situation extérieure de l'Union au cours du 2^e trimestre 2026, portée par la hausse de la valeur des exportations d'or, de coton, de cacao et de produits pétroliers.



Bénin

Une feuille de route climatique de 14,5 Md USD sur la période 2026-2035

Le 5 août dernier, le gouvernement béninois, appuyé par les Nations unies et d'autres partenaires techniques et financiers, [a présenté](#) sa 3^e Contribution déterminée au niveau national (CDN 3.0). Cette feuille de route, élaborée par chaque pays dans le cadre de l'[Accord de Paris](#), formalise les objectifs de réduction d'émissions et d'adaptation au réchauffement climatique. Portée par le Ministre du Cadre de vie et des transports, cette stratégie nécessite la mobilisation de 14,5 Md USD afin d'intégrer le risque climatique au cœur du modèle économique national. Les investissements prévus cibleront en priorité l'agriculture, l'énergie, les infrastructures de transport et la protection du littoral face à l'érosion et aux chocs météorologiques. Au-delà de l'engagement écologique, l'enjeu pour le pays sera de transformer ces annonces en actions concrètes pour soutenir durablement la croissance et les territoires les plus vulnérables.

Réunion à Cotonou du Forum des Caisses de Dépôt et Consignation

Le Forum annuel des Caisses de Dépôt et Consignation (CDC), créé en 2011, [s'est réuni](#) au Bénin le 7 septembre dernier. Le Bénin en assure la présidence 2026-2028. Le Forum a associé les dirigeants et représentants des CDC membres (Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal, France, Italie...), des partenaires financiers et des experts dont un chercheur de la FERDI, autour du thème "De la ressource à l'impact : les CDC, catalyseurs du développement". L'événement a enregistré la signature d'une charte par les Caisses de Dépôts en vue du lancement du Réseau des femmes des CDC. La volonté affichée par les participants est de consolider le rôle des Caisses de Dépôt en tant qu'investisseurs institutionnels de long terme capables de

transformer l'épargne nationale en investissements structurants et en impacts durables pour les populations.

Burkina Faso

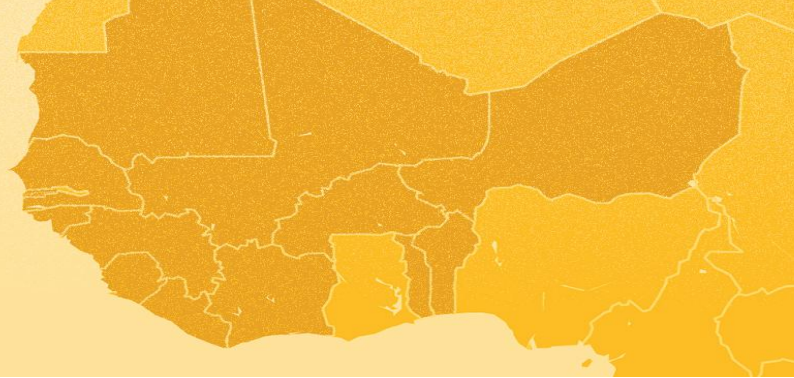
Cotation à la BRVM des Diaspora Bonds émis en 2026

Le 3 septembre 2026, les emprunts obligataires TPBF Diaspora Bonds 6,75%-2026-2031 et TPBF Diaspora Bonds 6,85%-2026-2033 [ont été admis](#) à la cote dans le compartiment obligataire de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM). L'opération avait permis de mobiliser 151,5 Md FCFA (230,9 M EUR) auprès de la diaspora burkinabé et d'autres investisseurs, contre une prévision initiale de 125 Md FCFA (190,6 M EUR). Cette admission ouvre la négociation de ces titres sur le marché secondaire. Les ressources mobilisées sont destinées au financement de projets dans les infrastructures, l'énergie, l'industrie et l'immobilier. A cet effet, une partie des ressources mobilisées a fait l'objet de signature de quatre conventions de financement totalisant 85 Md FCFA (129,6 M EUR) le 6 juillet dernier.

Côte d'Ivoire

Deuxième édition de la conférence nationale sur l'intelligence artificielle "Impact IA"

Du 9 au 11 septembre 2026, le ministère de la Transition numérique et de l'Innovation technologique a organisé la deuxième édition de la conférence nationale sur l'intelligence artificielle "[Impact IA](#)" à Abidjan. Placé sous le haut patronage du Premier ministre, l'événement a réuni 1 500 participants d'une vingtaine de pays (acteurs publics, privés, académiques, startups et représentants de la société civile). L'objectif de la conférence était



de fédérer l'écosystème de l'IA autour de la stratégie nationale de l'IA du gouvernement ivoirien. Les entreprises françaises Artefact et Mistral AI, partenaires de l'événement, ont notamment tenu des ateliers sur l'identification des cas d'usage, des freins réglementaires et infrastructurels, ainsi que des compétences en matière d'IA dans quatre secteurs annoncés comme prioritaires par les autorités ivoiriennes : l'administration publique, l'agriculture, l'éducation et la santé. A noter que suite à la signature d'un memorandum d'entente (MoU) à Vivatech entre le Ministre et Mistral, ces derniers [ont signé](#) un accord stratégique qui prévoit la réalisation d'une étude et d'un audit stratégique visant à identifier les meilleures conditions de déploiement de l'IA en Côte d'Ivoire. Cet événement a également mis en avant le partenariat établi à VivaTech entre le gouvernement ivoirien et l'université française Aivancity pour l'accueil d'étudiants ivoiriens en France dans le cadre de leur formation aux métiers de l'intelligence artificielle, de la data science et du numérique.

Création d'une filiale par PETROCI en vue de l'exploitation du champ Espoir

Le 9 septembre 2026, le Conseil des ministres [a adopté](#) un décret autorisant la création de PETROCI CI-26, filiale de la société publique PETROCI Holding, en vue de la reprise et de l'exploitation du bloc pétrolier CI-26, qui comprend notamment le champ Espoir, situé au large de Jacqueline. La nouvelle entité reprend les actifs du bloc à la suite de l'expiration de l'autorisation accordée aux opérateurs qui en assuraient jusqu'alors l'exploitation exclusive. Découvert en 1980, le champ Espoir [est entré](#) en production en 1999 et produit principalement du pétrole et du gaz associé. Il est relié à une infrastructure de transport du gaz et comprend notamment une unité flottante et deux plateformes satellites. Le transfert du champ à PETROCI Holding avait été officialisé le 24 juillet 2026, après la prise de

contrôle des opérations auprès de la société canadienne Natural Resources (CNR).

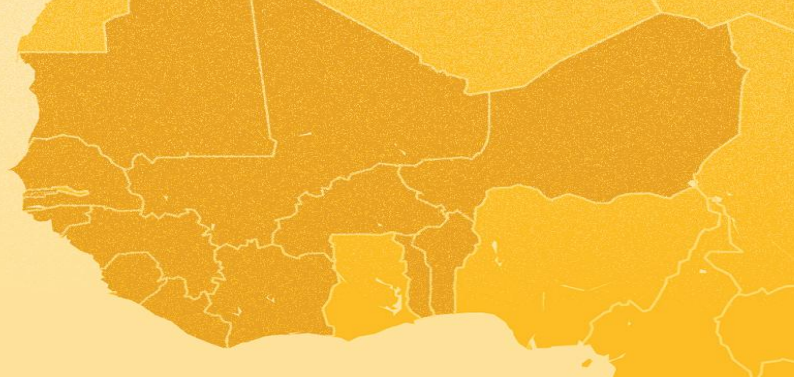
Guinée

Tenue d'un atelier de restitution des travaux relatifs au fonds souverain

Le Premier ministre guinéen [a présidé](#) le 9 septembre 2026 un atelier de restitution des travaux relatifs à la mise en place du Fonds Souverain de Guinée (FSG), organisé par le ministère de l'Économie, des Finances et du Budget. Le FSG aura pour principales missions : (i) financer des investissements structurants, (ii) contribuer à la stabilisation budgétaire face aux fluctuations des cours des matières premières et (iii) constituer une épargne de long terme pour les générations futures. Les travaux présentés ont porté notamment sur la faisabilité juridique, le modèle institutionnel et la gouvernance, le modèle financier, la sécurisation des ressources, ainsi que les dispositifs de risques, de transparence et de contrôle.

Nomination de plusieurs responsables financiers dans l'administration publique

La ministre de l'Économie, des Finances et du Budget [a procédé](#) début septembre à la nomination de 36 chefs de Division des Affaires financières (DAF) au sein des ministères et principales institutions publiques (Présidence, Primature, Assemblée nationale, Cour suprême et Cour des comptes). Ces responsables sont chargés du suivi et de la gestion budgétaire de leurs structures. La mesure intervient dans un contexte où le gouvernement cherche à renforcer le pilotage et le contrôle de la dépense publique.



Libéria

Nouvelle plateforme sur les garanties pour stimuler le crédit aux entreprises

La Banque centrale du Liberia [a procédé](#) au lancement officiel du système amélioré de registre des garanties, destiné à moderniser l'infrastructure financière et à faciliter l'accès au crédit pour les entreprises. La plateforme permet l'enregistrement numérique de biens mobiliers et immobiliers, ainsi que l'interopérabilité avec des bases de données nationales, notamment celles de l'Autorité foncière et du Registre national d'identification, afin d'améliorer la transparence des garanties et la confiance entre prêteurs et emprunteurs. Cette réforme s'inscrit dans un processus engagé depuis plus d'une décennie, notamment avec la création du registre initial en 2014 et la mise en place du Tribunal commercial. Elle complète la modernisation en cours du système d'information sur le crédit dans le cadre du projet LIFT, qui a déjà permis le déploiement de 6 M USD de prêts au bénéfice de 358 PME dans neuf comtés.

Publication du rapport d'examen des finances publiques 2026 par la Banque mondiale

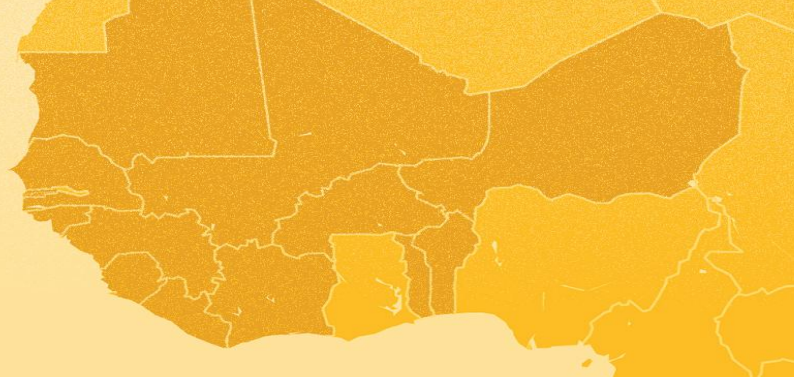
Le 4 septembre 2026, la Banque mondiale [a publié](#) son rapport d'examen des finances publiques libériennes, qui relève des progrès en matière de stabilisation macroéconomique, tout en relevant que la consolidation budgétaire repose surtout sur la compression des dépenses, et non sur un renforcement structurel des recettes. Selon le rapport, les recettes domestiques du Liberia, qui représentent environ 13 % du PIB, demeurent inférieures au niveau généralement associé au financement des services publics essentiels et des priorités de développement. Le manque à gagner fiscal est estimé à environ 3 % du PIB et les dépenses fiscales à 5–6 % du PIB, tandis que

le secteur minier présenterait un potentiel de recettes publiques encore sous-exploité. Le rapport recommande de renforcer la mobilisation des recettes intérieures, l'efficacité des dépenses publiques, la captation des revenus issus des ressources naturelles et la gestion des risques budgétaires. Selon la Banque mondiale, les réformes identifiées (TVA dès janvier 2027, audits miniers, maîtrise de la masse salariale, exécution des investissements) pourraient dégager un espace budgétaire supplémentaire équivalent à 3,9–5,3 % du PIB d'ici 2030.

Mali

Hausse de 65,5 % en g.a des recettes du budget général à fin juin 2026

Selon le rapport d'exécution du budget de l'État au 30 juin 2026, les recettes du budget général [ont atteint](#) 1 814,2 Md FCFA (2,8 Md EUR), en hausse de 65,5 % sur un an, soit un taux de réalisation de 61,8 % de la prévision annuelle (2 934,8 Md FCFA, 4,5 Md EUR). Cette performance serait tirée principalement par deux régies : la Direction générale des impôts et la Direction Générale des Domaines et du Cadastre. Les dépenses exécutées s'élèvent à 1 507,5 Md FCFA (2,3 Md EUR), en progression de 13,3 % en glissement annuel (g.a), pour un taux d'exécution de 43,6 % de la prévision (3 455,3 Md FCFA, 5,3 Md EUR). Le solde du budget général ressort ainsi excédentaire à 256,3 Md FCFA (390,7 M EUR), contre un déficit de 233,7 Md FCFA (356,3 M EUR) au 30 juin 2025, et un déficit budgétaire prévisionnel de 520,4 Md FCFA sur l'ensemble de l'année 2026. En intégrant le Fonds de soutien aux projets d'infrastructures de base et de développement social, il atteint 306,7 Md FCFA (467,6 M EUR).



Mauritanie

Annonce d'un investissement de plus de 2 Md USD pour la construction d'un complexe minier

Le 29 juillet 2026, le gouvernement [a annoncé](#) la décision d'investissement d'un montant de plus de 2 Md USD de la société Al-Aouj Mining, détenue à 92% par la Société nationale industrielle et minière (SNIM), dans le projet El Aouj, situé à Guelb Al-Aouja, dans le nord-ouest du pays. Celui-ci vise à produire, en deux phases, 11,3 M de tonnes de concentré de fer par an sur une durée de 40 ans. Le projet comprend ainsi la construction d'une usine de concentration, d'une ligne ferroviaire secondaire et d'infrastructures minières modernes. La SNIM contribuera au financement du projet à hauteur de 40 % avec ses ressources propres. Le concentré de minerai de fer est l'étape amont avant la fabrication de palets qui sont directement utilisables dans les hauts fourneaux. La société d'ingénierie qui sera chargée du développement de ce projet n'a pas été sélectionnée à ce stade.

Le taux de pauvreté monétaire en recul de 2,5 pp en 2025 par rapport à 2019

Le taux de pauvreté monétaire en Mauritanie est passé de 28,2 % en 2019 à 25,7 % en 2025, selon les résultats préliminaires de l'Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages présentés au [Conseil des ministres](#) le 6 août dernier. Sur la même période, les dépenses annuelles moyennes des ménages sont passées de 189 455 MRU (4 071 EUR) à 232 204 MRU (4 990 EUR). La pauvreté demeure particulièrement concentrée dans les zones rurales et certaines périphéries urbaines. Selon le gouvernement, la réduction de la pauvreté est principalement portée par croissance économique, tandis que les mécanismes de redistribution ont joué un rôle complémentaire.

Niger

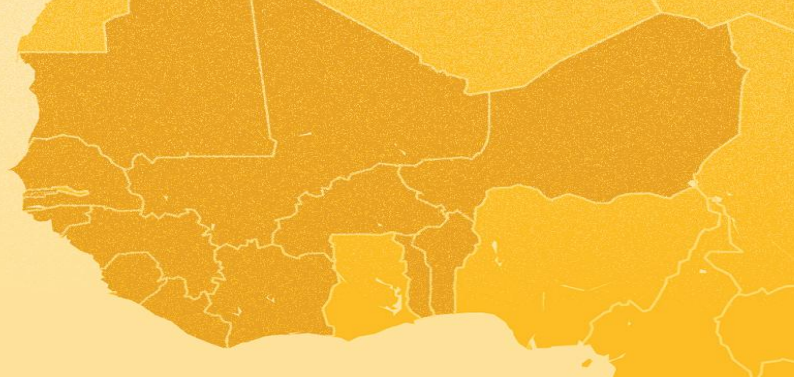
Révision du budget 2026 à 4,5 Md EUR, en hausse de 2 %

Le 21 août 2026, le Conseil des ministres [a adopté](#) un projet d'ordonnance rectifiant la loi de finances pour 2026, portant le budget général de l'État à 2 980,5 Md FCFA (4,5 Md EUR), soit une hausse de 2 %. Cette révision vise notamment à répondre à l'évolution des besoins sécuritaires et aux effets de la hausse des cours du pétrole. Elle intègre également la réorganisation de certains services de l'État, la nouvelle tutelle de projets de développement, des mesures de simplification fiscale destinées à soutenir la relance économique et le développement du secteur aurifère, ainsi que les besoins additionnels de certaines structures publiques.

Sénégal

S&P abaisse la note en devises étrangères du pays à "CC", suite à l'annonce du PTDS

Après la dégradation de Moody's le 28 août dernier, S&P Global Ratings a [dégradé](#) le 4 septembre 2026 la note souveraine à long terme du Sénégal en devises étrangères de "CCC+" à "CC" et en monnaie locale de "CCC+" à "CCC", toutes deux assorties d'une perspective négative. Suite à l'annonce d'un accord avec les services FMI pour un programme de 2,2 M USD, qui sera soumis à l'approbation du Conseil d'administration, l'agence de notation considère le Plan de traitement de la dette du Sénégal (PTDS), annoncé le 1^{er} septembre dernier par les autorités, comme une opération de restructuration à travers laquelle les créanciers extérieurs devraient endosser une décote sur les flux à percevoir. S'il a été annoncé par le gouvernement que la dette en FCFA serait



exclue du périmètre du PTDS pour préserver la stabilité du système financier de l'UEMOA, S&P estime qu'il est probable qu'in fine cette dette soit incluse, compte tenu de son poids important et du fait que cette exclusion pourrait être contestée par certains créanciers extérieurs.

Déclaration de politique générale du Premier ministre

Le 8 septembre 2026, le Premier ministre [a prononcé](#) sa Déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale, une semaine après l'accord technique conclu avec le FMI. Il a ainsi fait ressortir à l'entame de son propos une situation dégradée des finances publiques, marquée notamment par un déficit budgétaire de 6,4 % du PIB en 2025, une dette du secteur public consolidée estimée à 132 % du PIB en 2024 et des arriérés intérieurs évalués à 1 956 Md FCFA (3 Md EUR) à fin mars 2025. Le Premier ministre a également présenté le Plan de traitement de la dette du Sénégal (PTDS) comme le levier central de la restauration de la viabilité des finances publiques, tout en annonçant une réforme des subventions

énergétiques visant à ramener leur coût à moins de 1 % du PIB d'ici 2029, contre environ 3,5% du PIB actuellement. En outre, l'enveloppe des filets sociaux sera doublée à 140 Md FCFA (213,4 M EUR) en 2027.

Togo

Le secteur bancaire enregistre une perte nette de 31,3 M EUR en 2025

Le rapport annuel de la Commission bancaire de l'UMOA, [publié](#) le 27 août dernier, met en lumière les vulnérabilités du secteur bancaire togolais. Celui-ci a clôturé l'exercice 2025 sur une perte nette de 20,5 Md FCFA (31,3 M EUR), la seule des huit places de l'Union à afficher un résultat déficitaire. Cette contre-performance tient à la hausse du coût du risque, les dépréciations, provisions et pertes sur créances irrécupérables ayant presque quintuplé sous l'effet de l'envolée des créances restructurées, passées de 17,4 Md FCFA (26,5 M EUR) à 143,4 Md FCFA (218,6 M EUR).



Publications

Retrouvez ci-dessous les liens des dernières publications régionales des indicateurs de développement, et chiffres clés.

Chiffres clés	Indicateurs de développement
Bénin	Bénin
Burkina Faso	Burkina Faso
Cap-Vert	Cap-Vert
Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire
Gambie	Gambie
Guinée	Guinée
Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
Libéria	Libéria
Mali	Mali
Mauritanie	Mauritanie
Niger	Niger
Sénégal	Sénégal
Sierra Leone	Sierra Leone
Togo	Togo

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)